



Numéro de l'acte	2017-156-FINKL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	1.2

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017

QUESTION N° 2017-156

JEUNESSE : Accueil Collectif Municipal de Mineurs - DSP - Budget Prévisionnel 2018

RAPPORTEUR : Madame Laurence DELAVAL

Par délibération n° 22 du 10 mars 2014, la Municipalité a décidé de déléguer l'organisation des Accueils Collectifs de Mineurs au CENTRE SOCIAL JEAN FERRAT.

Par délibération n° 2017-89 du 6 juillet 2017, le Conseil Municipal a décidé de fixer les tarifs pour l'année 2018 et d'organiser l'accueil durant les vacances d'été aux périodes suivantes :

- du 9 juillet 2018 au 27 juillet 2018
- du 30 juillet 2018 au 21 août 2018

Il convient aujourd'hui de fixer la participation prévisionnelle de la Ville d'Arques pour l'année 2018.

Conformément à l'article 17-2 du Contrat de Délégation de Service Public, le délégataire a proposé le 7 décembre 2017 son budget prévisionnel 2018. Ce dernier s'élève à **398 643 €** de dépenses et **158 642.43 €** de recettes soit une participation prévisionnelle de la Ville d'Arques de **240 000,57 €**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- De verser la somme de **240 000,57 €** selon les modalités prévues à l'article 17-3 du contrat de Délégation de Service Public.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 20 Décembre 2017

Le Maire,



Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017**

Affiché le 21 décembre 2017

L'An Deux Mille Dix-Sept le vingt et un décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 13 décembre 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON
Karine BONVOISIN ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT
Francis DICQUE ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT
Valérie VASSEUR ayant donné pouvoir à Marie-Line GAGNIAC
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Bernadette BAROUX
Sophie LEBRIEZ ayant donné pouvoir à Alain RICOUART
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne BAROUX

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 20 présents
- 1 absents non excusé
- 0 absents excusé
- 8 absents excusés avec pouvoir

Monsieur Dominique GODART est nommé secrétaire de séance.